

Journal n°17 : Peut-on transgresser la loi ?

Sommaire

Echos d'un colloque	page 2,3
Peut-on transgresser la loi ?	page 4
La conscience éclairée	page 5
Faut-il faire un nouveau pas ?	page 6
La présence des divorcés n'est-elle pas une chance pour l'Eglise ?	page 7,8
Des régions s'organisent	page 9,10
Bibliographie	page 11
Je cherche un groupe d'accueil	page 12
A noter sur vos agendas	page 12

Editorial

Un pas essentiel a été franchi. L'espace d'un week-end, des divorcés et des divorcés remariés venus de tous les coins de France et même de Suisse et de Belgique, se sont sentis ETRE L'EGLISE.... Cela n'a l'air de rien ! Et pourtant, il fait avoir vécu soi-même cette impression trouble et tenace d'être à la marge, un peu montré du doigt et, en tous cas, toléré à condition de taire sa situation, pour mesurer l'importance de cet événement. Si, au début de cette rencontre, nous pouvions avoir l'impression d'être les « sans papiers de l'Eglise », nous sommes repartis avec cette certitude que nous étions aussi pour elle une « chance » ! Etre une chance c'est avoir une place irremplaçable pour « le bien du corps tout entier ».

Encore une fois se vérifie ce mystère que c'est dans notre faiblesse que se déploie la force de Dieu : Le signe si étrange du « nouveau né conché dans une mangeoire », faiblesse suprême, n'a pas fini d'ensemencer l'histoire.

Guy de LACHAUX